

Commune de  
**ROUVRES**

# Annexes sanitaires



## SOMMAIRE

<b>1. DONNÉES GÉNÉRALES</b>	<b>Page 3</b>
1.1 Géologie	Page 3
1.2 Climatologie	Page 4
1.3 Hydrographie	Page 5
1.4 Risque inondation	Page 5
<b>2. LES PRÉVISIONS DU PLU</b>	<b>Page 7</b>
<b>3. LA GESTION DES EAUX USÉES</b>	<b>Page 8</b>
3.1 Définition des systèmes de traitement et de collecte des eaux usées	Page 8
3.2 Incidences du projet de PLU sur le réseau	Page 9
<b>4. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES</b>	<b>Page 11</b>
4.1 Définition des systèmes de collecte et d'évacuation des eaux pluviales	Page 11
4.2 Incidences du projet de PLU sur le réseau	Page 11
<b>5. LA GESTION DE L'EAU POTABLE</b>	<b>Page 12</b>
5.1 Définition des systèmes de distribution de l'eau potable	Page 12
5.2 Incidences du projet de PLU sur le réseau	Page 13
<b>6. LA GESTION DES DÉCHETS</b>	<b>Page 14</b>

# 1. Données générales

## 1.1. Géologie

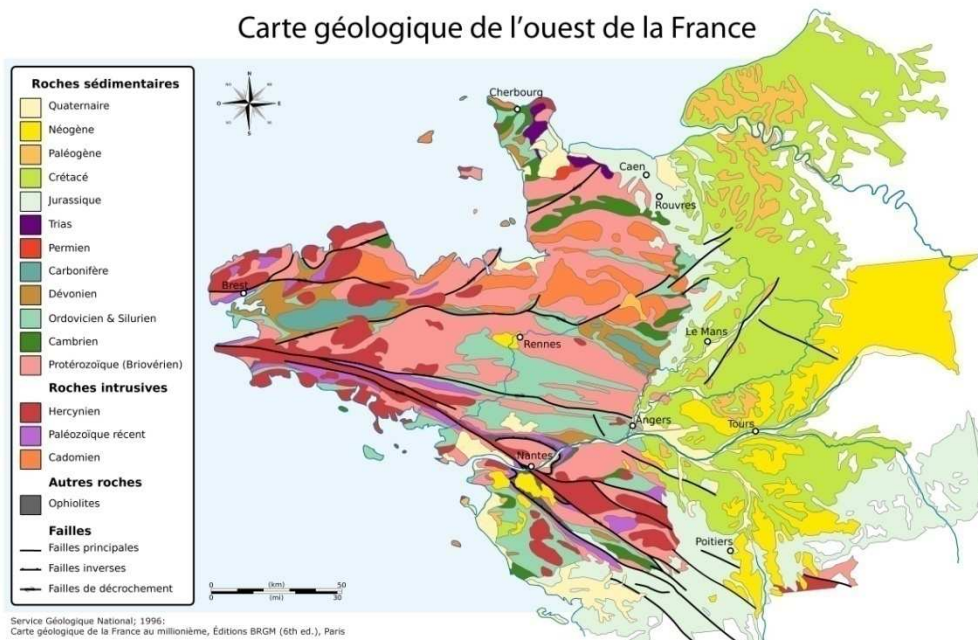
La Basse-Normandie appartient, géologiquement, à deux domaines :

- ✓ Le **Bassin Parisien** dans sa partie est.
- ✓ Le **Massif Armoricain** dans sa partie ouest.

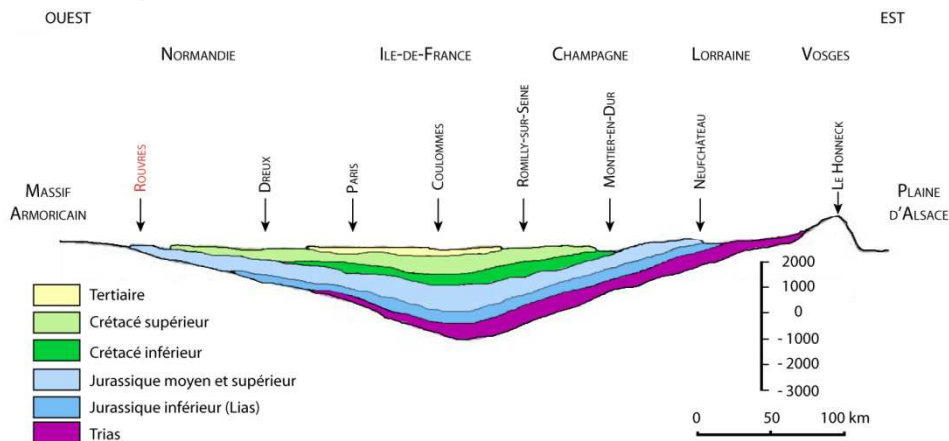
Au Massif Armoricain correspond l'ensemble des formations intrusives (granites...) et primaires (grès et schistes...). Le Bassin Parisien se poursuit vers l'est sous les couches calcaires jurassiques.

Le jurassique bas-normand concerne le Bessin, la plaine de Caen - Argentan - Sées. Il est très propice aux cultures céréalières, contrairement à la partie armoricaine où alternent forêts et prairies.

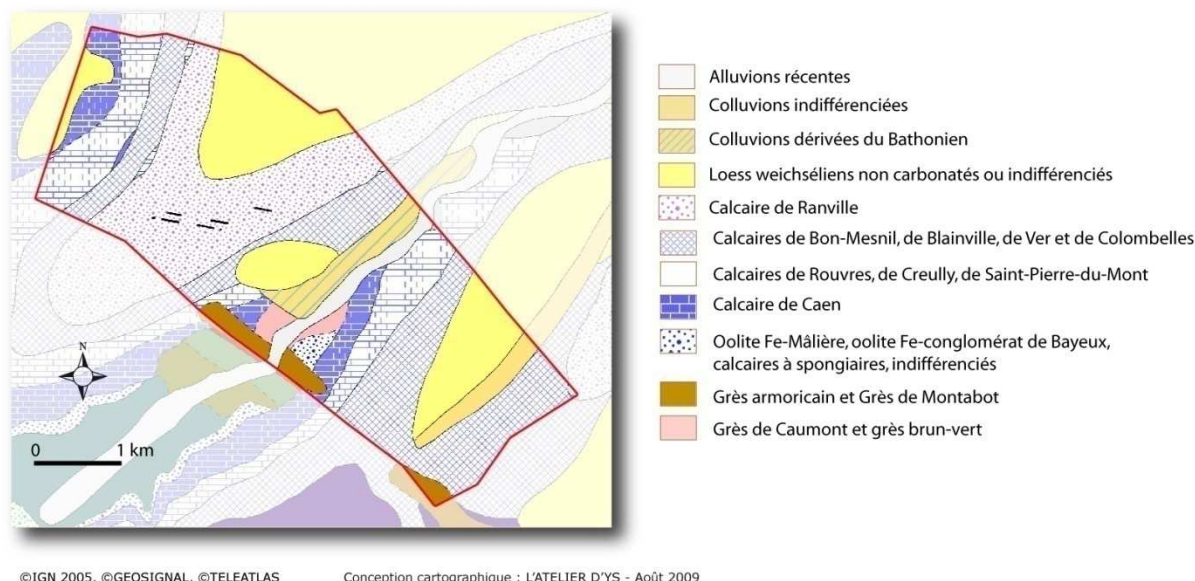
Carte géologique de l'ouest de la France



## ROUVRES, UNE COMMUNE SITUÉE À LA MARGE DU BASSIN PARISIEN



## CARTE GÉOLOGIQUE DE ROUVRES



À ROUVRES, plusieurs types de couches géologiques composent le sous-sol :

- Des roches sédimentaires détritiques (Loess) sur les plateaux.
- Des colluvions sur les coteaux.
- Des roches calcaires dans le vallon et sur la plaine.
- Des alluvions dans le cours du Laizon.
- Des grès sur le promontoire du Vieux Jardin.

### 1.2. Climatologie

Le climat de la région de ROUVRES est de type tempéré océanique avec une légère influence continentale. Il est caractérisé par des températures estivales moyennes et des hivers peu rigoureux.

Les précipitations présentent un maximum en automne-hiver et un minimum en été. Elles représentent en moyenne 710 mm par an (données Météo France, période 1961-1990). Elles sont fréquentes en toutes saisons (124 jours par an) mais peu intenses (17 jours par an de pluie de plus de 10 mm). La région de ROUVRES enregistre 14 jours de neige par an, ce qui confirme l'influence du climat continental.

Les hivers sont plus rudes que sur les proches régions littorales, mais les étés sont un peu plus chauds. Sur la période d'observation de 1961 à 1990, la température moyenne annuelle est de 10,5°C avec un maximum en août de 21,7°C et un minimum en janvier de 1,8°C.

L'ensoleillement est en moyenne de 1624 heures par an.

En ce qui concerne les vents, sur la période 1961-1990, ils ont des vitesses relativement faibles, les jours de grand vent étant assez rares (les vents dépassent les 100km/h en moyenne 4 jours par an).

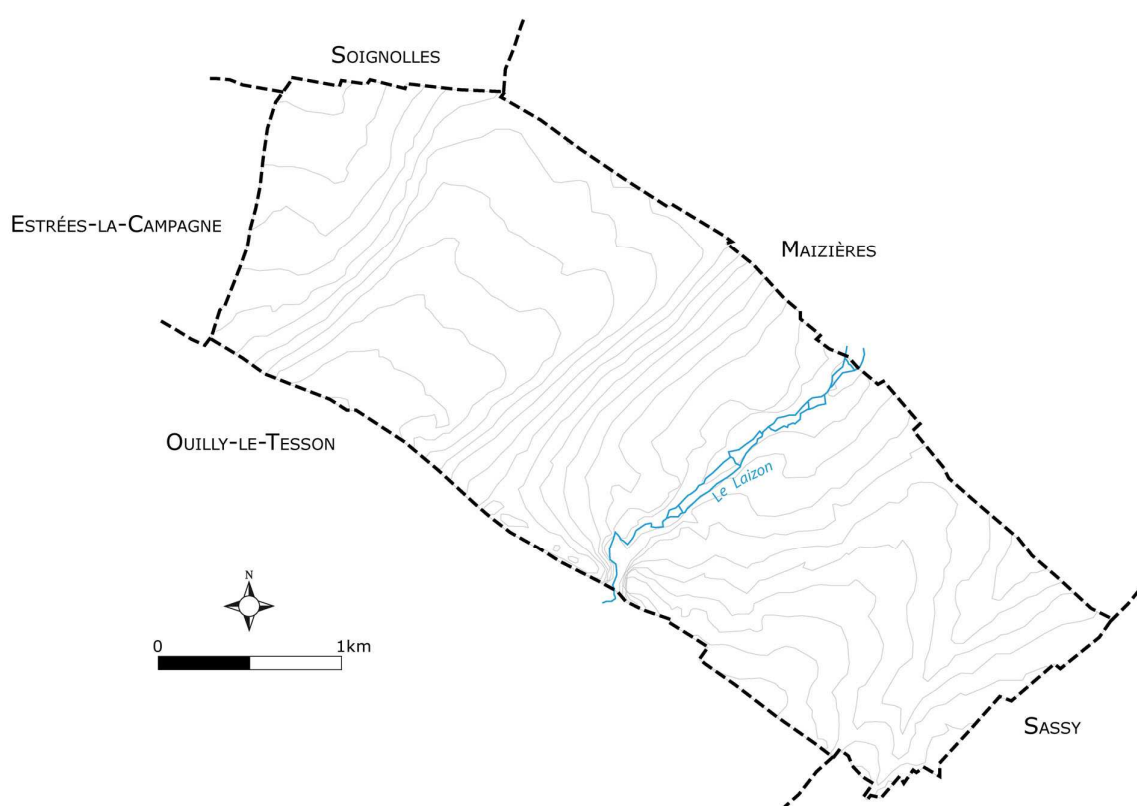
### 1.3. Hydrographie

L'eau est une composante marquant le paysage communal. Le ruisseau du Laizon a creusé la plaine formant un vallon qui accueille l'intégralité de l'urbanisation de ROUVRES.

L'eau génère et met en scène un paysage de végétation semi-aquatique naturellement préservé de par son caractère humide. Ce paysage constitue un contrepoint contrastant avec la régularité de la plaine agricole.

La commune est située dans le bassin versant de la Dives (1 573 km<sup>2</sup>). Elle est parcourue par le Laizon sur environ 2,1 km. Cette rivière d'une longueur totale de 39 km se jette dans le fleuve de la Dives.

#### HYDROGRAPHIE DE ROUVRES



Source : © 2008 - IGN SCAN 25

Conception cartographique : L'ATELIER D'YS - Juillet 2009

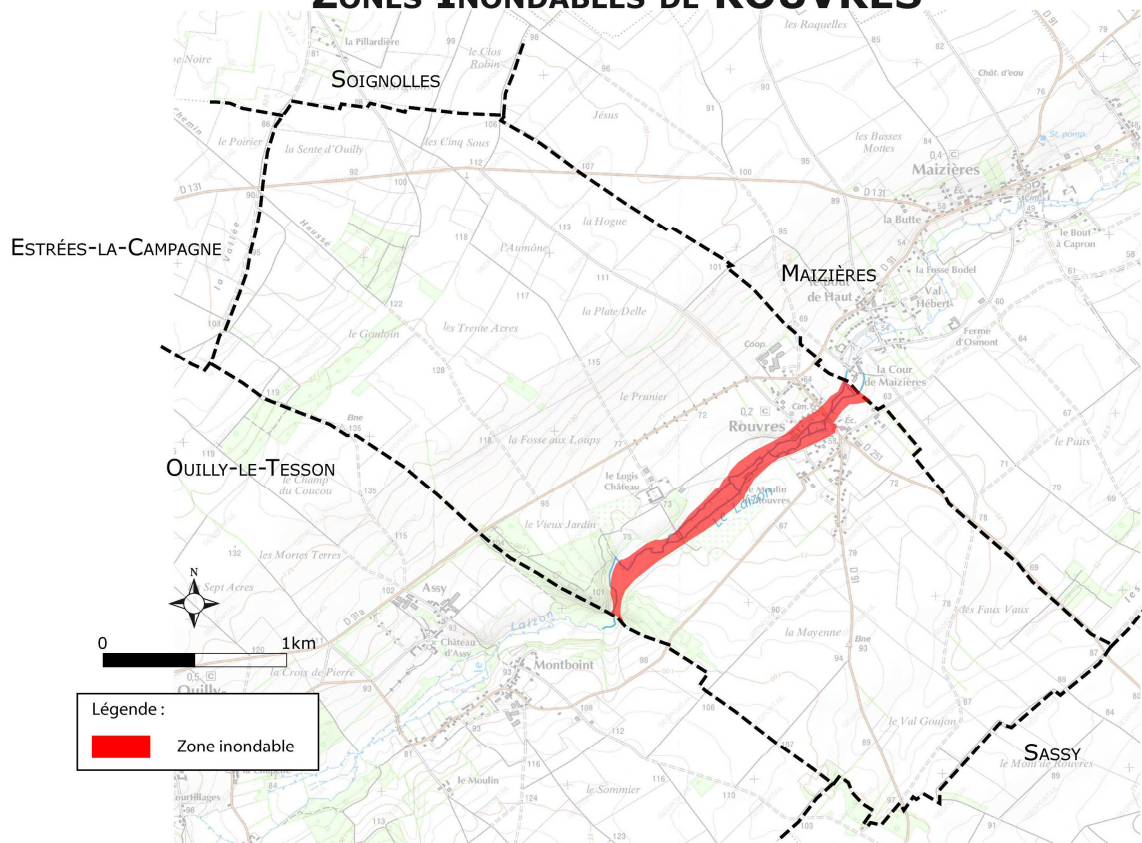
### 1.4. Risque inondation

Le risque inondation représente le risque naturel le plus courant en France. Ce risque peut être accentué par l'imperméabilisation des sols, l'accélération des vitesses d'écoulement des eaux, par l'artificialisation et le resserrement des berges, ou certaines pratiques culturelles et forestières.

Située en bord du Laizon, la commune de ROUVRES est directement concernée par les risques d'inondation relatifs aux eaux superficielles.

Elle n'est pas couverte par un PPRI mais par l'Atlas des Zones Inondables de la Dives.

### ZONES INONDABLES DE ROUVRES



Source : © 2008 - IGN SCAN 25 \_ DIREN Basse-Normandie 1997-2007

Conception cartographique : L'ATELIER D'YS - Juillet 2009

## **2. Les prévisions du PLU**

Les prévisions déclinées par le plan local d'urbanisme sur le territoire communal de ROUVRES sont :

- le comblement des dents creuses de l'enveloppe bâtie du bourg.
- son extension mesurée sur un secteur représentant **0,9 hectare**.

A horizon 2020, il est prévu la construction de **17 logements**, soit une augmentation de population d'environ **40 habitants** (2,3 habitants par logement).

<b>Secteur</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>Densité (lgts/ha)</b>	<b>Nombre de logements</b>	<b>Population projetée</b>
<b>Zone AU – Route de Falaise</b>	0,9	10	9	Environ 21
<b>Dents creuses</b>	-	-	Environ 8	Environ 19

## **3. La gestion des eaux usées**

### **3.1. Définition des systèmes de traitement et de collecte des eaux usées**

Le service d'assainissement est organisé par le syndicat d'assainissement du Laizon composé de trois communes (ROUVRES, MAIZIÈRES et ERNES). Il a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'exploitation de la station d'épuration ainsi que le fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées est également assuré en régie par le syndicat.

#### **Le réseau collectif de collecte des eaux usées**

La totalité de la zone agglomérée du bourg est desservie par un réseau séparatif d'assainissement. Les travaux de réalisation des réseaux ont été achevés en 2011.

Le système de collecte des eaux usées est en partie gravitaire (sur un linéaire d'environ 2 600 mètres) et complété par une pompe de relevage qui alimente 450 mètres de conduites de refoulement. Le réseau est composé de canalisations de diamètre 200 mm en PVC et en fonte.

En 2010, environ 520 E.H. (équivalents habitants) sont raccordés au réseau collectif d'assainissement (205 branchements, équipements compris).

#### **Systeme d'épuration**

Les eaux usées sont collectées et acheminées par gravité et conduites de refoulement à la station d'épuration intercommunale installée sur la commune d'Ernes. Ce traitement épuratoire a une capacité de 1 300 E.H.

Le milieu récepteur du rejet est le ruisseau du Laizon sur la commune d'Ernes, affluent de la Dives.

#### **Etude de zonage d'assainissement**

Le réseau d'assainissement étant tout juste terminé, aucune étude de zonage d'assainissement n'a pour le moment été réalisée.

#### **L'assainissement autonome**

Par délibération en date du 23 février 2004, la Communauté de Communes du Pays de Falaise, en créant un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), a choisi d'étendre ses compétences aux contrôles obligatoires des systèmes d'assainissement non collectif. Cette prise de compétence découle de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, qui obligeait les communes, ou groupements de communes, à se doter d'un SPANC au plus tard le 31 décembre 2005, et qui indique que le territoire français doit aboutir à un bon état écologique de ses eaux d'ici à 2015.

Le territoire desservi par le SPANC comprend environ 3 100 installations d'assainissement non collectif répertoriées.

D'après la Loi sur l'Eau, deux missions obligatoires incombent au Service Public d'Assainissement Non Collectif :

- ✓ D'une part, le contrôle des installations existantes d'assainissement non collectif qui se décompose comme suit :
  - Un premier contrôle diagnostic.
  - Des contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les huit ans).
- ✓ D'autre part, le contrôle des installations neuves : celui-ci s'effectue dans le cadre d'un dépôt de permis de construire, ou dans le cas d'une simple réhabilitation. Ces contrôles du neuf sont actuellement réalisés en régie.

### 3.2. Incidences du projet de PLU sur le réseau

#### Station d'épuration

La zone desservie par le réseau collectif de la commune de ROUVRES couvre environ **220 équivalents habitants** (environ 2,3 habitants par logement - source Mairie).

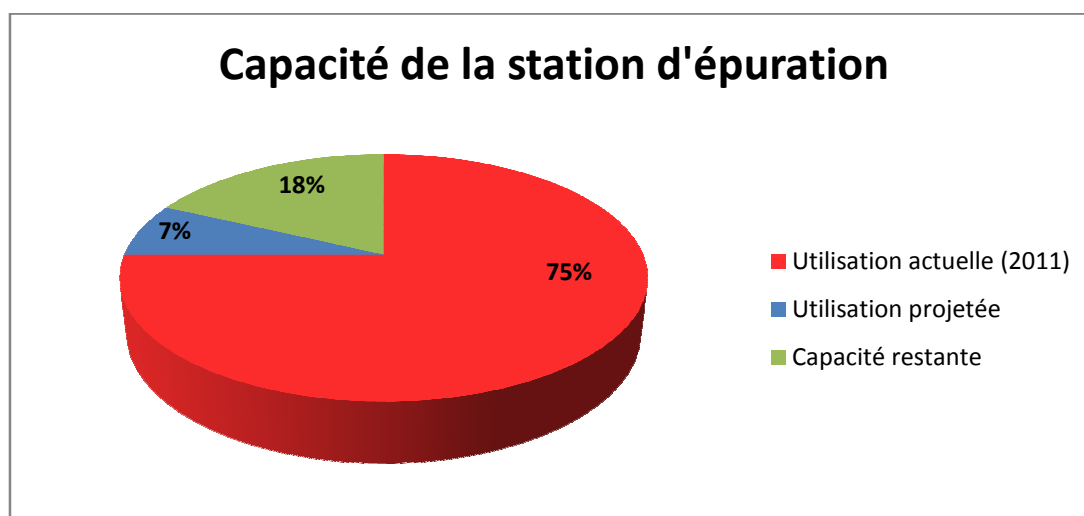
La station actuelle est dimensionnée pour **1 300 équivalents habitants** et dessert également les communes de Maizières et Ernes (possibilité d'extension à **2 500 équivalents habitants**).

- ✓ Maizières : **450 E.H.** en 2011
- ✓ Ernes : **300 E.H.** en 2011

Ainsi, la station d'épuration est déjà utilisée à 75% de sa capacité.

Le PLU de ROUVRES prévoit l'arrivée d'environ 40 nouveaux habitants afin d'atteindre 260 habitants en 2020 et la commune de Maizières l'arrivée d'environ 50 habitants afin d'atteindre 500 habitants en 2020.

**De ce fait, en 2020, la station d'épuration intercommunale sera utilisée à plus de 80% de sa capacité avant extension.**



**Le réseau – la collecte**

**Zone agglomérée** : Le réseau est existant. Les eaux usées du centre-bourg sont dirigées vers la station d'épuration intercommunale.

**Zone 1AU** : Les eaux usées seront rejetées par gravité dans la canalisation Ø200 rue des Petites Chasses.

## **4. La gestion des eaux pluviales**

### **4.1. Définition des systèmes de collecte et d'évacuation des eaux pluviales**

Le réseau de collecte des eaux pluviales sur la commune (caniveaux, grilles, avaloirs, réseaux) a pour exutoires naturels le ruisseau du Laizon, affluent de la Dive.

#### **Le réseau collectif de collecte des eaux pluviales**

La partie agglomérée de ROUVRES est dans sa quasi-intégralité busée.

#### **Les infrastructures existantes pour la gestion des eaux pluviales**

La loi sur l'eau du 3 Janvier 1992 impose à toute urbanisation dont la surface est supérieure à 1 hectare une gestion des eaux pluviales avec mise en place de mesures compensatoires.

L'urbanisation s'est développée ces dernières années principalement par différents projets dont la surface est inférieure à l'hectare et donc non soumis à déclaration loi sur l'eau.

### **4.2. Incidences du projet de PLU sur le réseau**

**Zone agglomérée** : Les eaux pluviales des nouvelles constructions seront rejetées dans le caniveau situé rue des Petites Chasses qui mène au réseau principal de la rue de Falaise.

**Zone 1AU** : La zone urbanisable prévue au PLU n'est pas soumise à déclaration au titre de la loi sur l'eau, du fait que sa surface est inférieure à l'hectare.

## **5. La gestion de l'eau potable**

### **5.1. Définition des systèmes de distribution de l'eau potable**

La commune de ROUVRES fait partie du Syndicat de la Vallée du Laizon. Ce syndicat regroupe 9 communes.

Le Syndicat de la Vallée du Laizon est un syndicat de production et de distribution d'eau potable dont le délégataire est la SAUR.

Le nombre total de branchements est de 1 458 pour l'année 2010.

#### **Nombre de branchements**

<b>Commune</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>Évolution 2006-2010</b>
ROUVRES	80	82	83	83	84	+5%

L'eau distribuée par le syndicat provient de ses propres ressources et des collectivités voisines. Les ressources propres au syndicat résultent d'un forage en nappe souterraine.

<b>Forage</b>	Ouézy
<b>Date de mise en service</b>	1986
<b>Capacité nominale</b>	50 m <sup>3</sup> /h
<b>Nature de l'eau</b>	Souterraine : Nappe
<b>Provenance de l'eau</b>	Souterraine : Nappe
<b>Type de Filière</b>	Traitement de désinfection
<b>Volume produit en 2010</b>	83 541 m <sup>3</sup>

Les importations d'eau potable au Syndicat de la Vallée du Laizon concernent 62 237 m<sup>3</sup> pour l'année 2010.

En 2010, le volume distribué est de 145 778 m<sup>3</sup>.

#### **Volume mis en distribution**

<b>Désignation volume</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Volume produit	105 022	94 750	92 273	103 098	83 541
Volume importé	66 720	58 686	56 685	56 047	62 237
Total volume mis en distribution	171 742	153 436	148 958	159 145	145 778
Évolution N/N-1		-10,66%	-2,92%	6,84%	-8,40%

**Volumes consommés**

Commune	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006-2010
ROUVRES	8 513	8 500	8 954	9 266	9 529	+11,9%

Le linéaire total de canalisations sur les 10 communes est de 70 632 mètres.

La canalisation Ø125 en fonte de la rue des Canadiens puis la canalisation Ø60 en fonte de la rue de Falaise permettent la distribution de l'eau potable du territoire communal et du centre-bourg.

Le réseau de distribution est constitué de conduites en fonte et PVC.

**Qualité du produit**

Nature de l'analyse	Nbr d'analyse	Nbr conforme	% conformité
<b>Contrôle sanitaire</b>			
Bactériologique	20	20	100%
Physico-chimique	20	20	100%
Nombre total d'échantillon	20	20	100%
<b>TOTAL échantillons</b>	20	20	100%

Sur le plan bactériologique et physico-chimique, toutes les analyses réalisées en 2010 (surveillance de l'exploitant et contrôle sanitaire) sont conformes aux limites et aux références de qualité définies par le décret 2001-1220.

**5.2. Incidences du projet de PLU sur le réseau**

**Zone agglomérée** : Le réseau est existant.

**Zone 1AU** : La distribution en eau potable de cette zone pourra se faire par les canalisations Ø60 rue des Petites Chasses et rue de Falaise.

## 6. La gestion des déchets

### Collecte des déchets

La Communauté de communes du Pays de Falaise assure le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 57 communes membres. Soit une population totale qui avoisine les 25 000 habitants.

Elle s'attache essentiellement à :

- ✓ Collecter les ordures ménagères.
- ✓ Traiter ces ordures.
- ✓ Gérer la déchetterie.
- ✓ Collecter le tri sélectif.
- ✓ Communiquer et sensibiliser sur le tri sélectif.

La collecte est exécutée en porte à porte tous les mercredis.

### Collecte sélective

Depuis 1996, la collecte se fait grâce à l'apport volontaire des emballages dans des conteneurs de tri de 4 m<sup>3</sup>. Chaque point recyclage (encore parfois appelé « Point d'Apport Volontaire ») est constitué d'un minimum de 3 conteneurs de tri. Au total, ce sont plus de 80 points recyclage qui sont actuellement répartis sur l'ensemble du territoire communautaire, soit environ 250 conteneurs destinés à la collecte sélective des emballages ménagers. La commune dispose d'un point recyclage.

L'ensemble des emballages ainsi collectés sont acheminés vers un centre de tri où ils seront séparés en plusieurs catégories en fonction de leur composition, puis conditionnés en balles afin d'être expédiés vers les usines de transformation et de fabrication.

### Collecte en déchetterie

Depuis 1996, la CDC a mis en place un réseau de déchèteries comptant actuellement 4 sites répartis sur tout le territoire communautaire, à savoir :

- ✓ Noron-l'Abbaye.
- ✓ Soulangy.
- ✓ Le Mesnil-Villement.
- ✓ Pertheville-Ners.

